

Direction de l'accès à l'information, de la gestion documentaire
et de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 7 novembre 2022

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.370

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 31 octobre dernier dans laquelle vous demandez d'obtenir :

« les statistiques les plus récentes du temps supplémentaire obligatoire des infirmiers dans les hôpitaux du Québec, et aussi les coûts qui s'y rattache . »

Nous vous informons que les statistiques que nous détenons relativement au temps supplémentaire obligatoire (TSO) sont accessibles sur le Tableau de bord du réseau de la santé et des services sociaux au lien suivant : [Tableau de bord - Performance du réseau de la santé et des services sociaux](#). Vous pouvez également accéder au tableau par le lien ci-bas où vous trouverez aussi les notes méthodologiques sous l'onglet Ressources humaines : [Performance du réseau de la santé et des services sociaux | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#). À noter qu'une mise à jour sera faite dans les prochains mois pour l'année financière 2021-2022.

Relativement aux coûts se rattachant au TSO, nous vous partageons un document que nous détenons à ce sujet. Il est à noter que comme le TSO est un sous-ensemble des heures effectuées en temps supplémentaires, nous n'avons pas le coût associé spécifiquement au TSO.

Vous trouverez, annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 1